La Queue-en-Brie

Infos parents

Mairie - 01.49.62.30.00 // portail@laqueueenbrie.fr

Comment inscrire en ligne votre enfant aux accueils périscolaires et extra-scolaires ?

En complétant la démarche «dossier famille» sur le portail des Caudaciens» !

Votre enfant sera alors inscrit et pourra fréquenter les accueils du matin et du soir et la restauration scolaire.

Dès lors que votre dossier sera enregistré sur notre logiciel, vous recevrez une notification par mail «dossier traité» et vous pourrez réserver en ligne les mercredis et les vacances scolaires que vous souhaitez.

Comment réserver en ligne les mercredis et les vacances scolaires ?

En vous connectant sur *Le Portail Famille* !

Attention des dates butoirs sont à respecter :
vous pouvez réserver ou annuler jusqu'à :

- 15 jours avant le mercredi souhaité

- 21 jours avant le 1er jour des vacances

1. Pour inscrire en ligne votre enfant aux accueils périscolaires et extra-scolaires vous devez en premier compléter votre dossier famille sur le portail des CAUDACIENS

Comment créer son compte ?

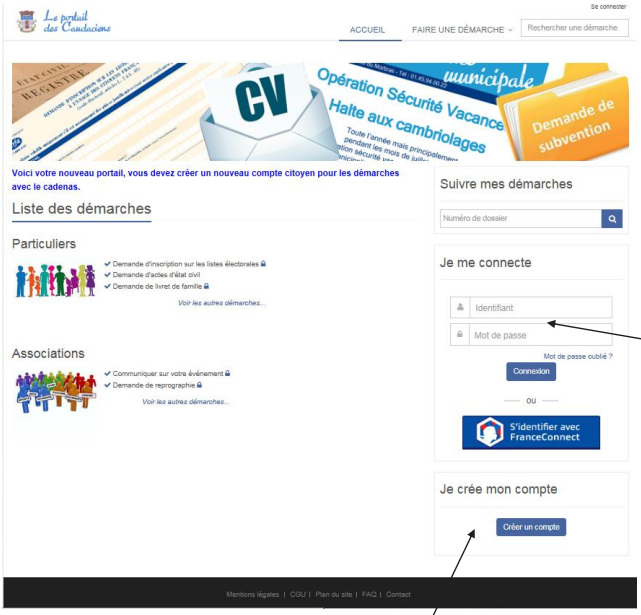

Lors de votre première connexion, vous pourrez vous créer un compte
et ainsi accéder à toutes les démarches proposées et suivre le traitement de vos demandes.

Pour utiliser le portail famille ou demander des rendez-vous
vous devez obligatoirement créer un compte.

Si vous ne créez pas de compte, vous pourrez uniquement accéder
aux démarches sans le cadenas

Ensuite, à chaque visite, vous pourrez vous connecter avec l'identifiant (adresse mail) et le mot de passe que vous aurez choisi.

Comment accèder au portail famille ?

1- Se connecter sur le portail des Caudaciens

2- Cliquer sur l'onglet portail famille

2. Pour réserver en ligne les mercredis et les vacances scolaires

Cliquer sur ce bouton pour réserver les mercredis et les vacances scolaires.

Cliquer sur ce bouton pour visualiser et régler vos factures.

FAIRE UNE RESERVATION ET/OU ANNULATION

Etape 1 :
Sélectionner l'enfant pour lequel vous souhaitez faire la réservation.

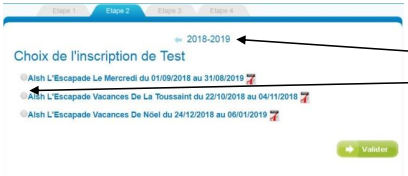

Etape 2 :
Sélectionner l'année scolaire souhaitée
Choisir la période que vous souhaitez réserver

Etape 3 : **Pour les mercredis**
Cliquer d'abord sur le temps souhaité puis sur le jour souhaité.

Si vous voulez réserver tous les mercredis de l'année vous devez cliquer sur « tous les jours de l'année »

Etape 3 : **Pour les vacances**

Cliquer sur les jours souhaités

Si vous voulez réserver toute la semaine vous devez cliquer sur « cette semaine »

Si vous souhaiter réserver toute la période de vacances, cliquer sur « tous les jours de l'année »

Etape 4 :

Récapitulatif de la réservation et/ou annulation

3. Sur le portail famille vous pouvez également consulter et régler vos factures

CONSULTER SES FACTURES

1 – Cliquer pour visualiser les années précédentes.

2 – Cliquer sur les colonnes pour changer l'ordre d'affichage.

3 – Cliquer pour régler en ligne

4 – Cliquer pour consulter le détail d'une facture.

REGLER SES FACTURES

Après avoir cliqué sur 3 (icône carte bancaire) cette page s'ouvre.

Cliquer sur l'image ***Payline*** pour régler.

Une fenêtre s'ouvre, veuillez suivre les instructions fournies par la banque.